

**1. La prise de conscience pour une politique mondiale
de développement durable**
1.1 L'émergence du concept de développement durable
1.1.1 L'histoire

Le concept de développement durable

Résumé

Cet article peut être considéré comme une introduction à la partie générale de l'Encyclopédie. Il combine en fait deux objectifs : fournir un texte de départ qui puisse servir de référence pour d'autres auteurs (ce qui ne veut pas dire, bien sûr, que ceux-ci devraient en admettre tous les éléments), mais aussi proposer une première identification des enjeux – et en particuliers des enjeux économiques – de ce thème général.

Il part d'une définition "consensuelle" mais ouverte du développement durable, celle proposée par la commission Brundtland. Dans une première section, il propose une réflexion générale sur la notion de "développement" (assimilée au progrès social ou "sociétal", au sens le plus global) en soulignant sa nécessité inéluctable, son caractère multidimensionnel, la perspective historique qui a conduit à la mondialisation d'une conception particulière du développement, et enfin le caractère conflictuel qui y est nécessairement attaché.

Une deuxième section aborde la question de la "durabilité" ou de la "soutenabilité" de ce modèle de développement aujourd'hui dominant : en évoquant le cadre "systémique" dans lequel s'inscrit cette question, elle identifie les enjeux et défis que cette ambition soulève, et les grands ordres de choix qu'elle implique.

La conclusion tente de résumer de manière sommaire les principaux défis conceptuels qui conditionnent l'avenir du débat politique à ce propos.

Mots clés : *développement, écosystème, environnement, mondialisation.*

L'auteur

Christian Comeliau, économiste, est professeur honoraire à l'Institut d'études du développement à Genève. Il a étudié le développement depuis le début des années soixante, d'abord à l'Université de Kinshasa, puis dans diverses organisations internationales (Banque mondiale, OCDE, PNUD) ou nationales (Commissariat du Plan à Paris).

**LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET LA NOTION DE DÉVELOPPEMENT**

La multiplicité des définitions qui ont été proposées pour préciser la notion de développement durable constitue un obstacle plutôt qu'un instrument de clarification lorsque l'on tente présentation synthétique de cette question¹. Pour aller rapidement à ce qui paraît l'essentiel, on se bornera à évoquer ici la définition la plus souvent citée, celle de la commission Brundtland², qui a marqué le véritable démarrage du débat public international sur le développement durable : celui-ci est défini, on le sait, comme "un développement qui

répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs".

Mais il est probablement vain de s'interroger sur les exigences, les contraintes et les possibilités de la durabilité du développement, si l'on ne précise pas au préalable le contenu - et les ambiguïtés - de la notion de développement elle-même et de ses traductions actuelles, le plus souvent considérées comme si elles allaient de soi, comme si ces traductions devaient être identiques partout, et comme si elles n'exigeaient pas des choix collectifs qu'il importe de préciser. Plutôt que de rechercher, encore une fois, la définition la plus

¹ F.DVIVIEN fait toutefois remarquer, dans *Le développement soutenable* (page 3), que le succès du concept n'est pas sans rapport avec le caractère flou qui est resté le sien, et l'"unanimité" au moins apparent qu'il entraîne. J'ai largement utilisé cet ouvrage pour la préparation de la présente synthèse.

² *Our Common Future*.

satisfaisante du “développement” en général, parmi toutes celles qui ont pu être proposées depuis que le terme a été largement diffusé sur la scène internationale – soit, approximativement, depuis la fin de la seconde guerre mondiale –, on se borne ici à rappeler un certain nombre de repères indispensables à la discussion. Les principaux paraissent être les suivants :

- Dans son acception la plus générale, le terme de “développement” peut être considéré comme un synonyme de celui, en usage depuis les Lumières, de “*progrès social*” (ou “sociétal”), au sens où “la société de demain peut être meilleure que celle d’aujourd’hui”, soulignant ainsi que cette amélioration dépend du choix des individus et des collectivités plutôt que d’un décret divin ou d’une fatalité obscure. Mais parler de “société meilleure” confère évidemment au concept une multiplicité de dimensions, ainsi qu’une nature normative dont il faut préciser les critères et les choix.
- *La multiplicité des dimensions* du progrès possible de la société évoque les questions du niveau de vie matériel et de son économie, celles de l’équilibre et de la convivialité entre les individus et les groupes sociaux qui constituent cette société, celle de sa sécurité et de ses rapports avec l’extérieur, celle de ses rapports avec son environnement naturel, celle de son organisation politique, etc. Ces dimensions sont toujours présentes dans n’importe quelle société, mais l’importance relative de chacune de ces dimensions varie avec le contexte spatial et temporel. En toute hypothèse, la notion de développement ne se limite pas aux seules dimensions matérielles du progrès social : elle met en question les systèmes de valeurs, la diversité des finalités de l’homme et de l’espèce humaine, ainsi que les modalités multiples de leur épanouissement. Elle comporte ainsi, par définition, une dimension philosophique, éthique et politique qu’il n’est pas possible d’éliminer, sauf à admettre une conception du développement réduite à l’économisme et à la technocratie³.
- D’où l’importance de la prise en considération du *contexte historique, géographique et social* spécifique dans lequel on situe la réflexion sur le développement et ses essais de mise en oeuvre. Depuis la révolution industrielle, et plus encore depuis les dernières décennies, notre époque accorde une importance prédominante aux composantes économiques de ce développement : cette dimension s’est trouvée considérablement renforcée par l’expansion mondiale du système économique né en Occident et par la globalisation de ce système qui en résulte, au point que l’on peut considérer que le “modèle de développement dominant” dans le monde d’aujourd’hui est essentiellement centré sur des préoccupations de nature économique et technique. Dans ce sens, les préoccupations de “développement” (et bien sûr celles de “développement durable”) ne concernent pas les seuls pays pauvres cherchant à rattraper les pays plus avancés en richesse, elles s’adressent à

l’ensemble des pays et des collectivités de notre planète. Mais elles comportent aussi un risque de confusion entre le progrès social au sens le plus large, et l’exigence d’expansion du système économique lui-même issu de ce modèle dominant, avec les préoccupations d’accumulation du profit qui en constituent le moteur principal⁴.

- Cependant la mondialisation (ou la globalisation) tendancielle de ce modèle de développement dominant, avec les pressions uniformisantes qui en résultent et qui s’exercent sur tous les pays et sur la majorité des acteurs en présence, ne supprime pas l’hétérogénéité fondamentale des contextes géographiques et sociaux auxquels ce mode de développement s’applique. Cette hétérogénéité est d’abord un fait. Mais elle constitue aussi un droit, dont il faut assurer la mise en œuvre : d’où la nécessité des choix en matière de développement. Ni le “développement” en général, ni a fortiori le “développement durable” ne peuvent faire l’objet d’une recette homogène et standardisée à travers le monde : parce que les contextes sont profondément différents, certes, mais aussi parce qu’il n’est pas légitime de supposer que les aspirations des sociétés sont identiques partout et qu’elles ont obligés de suivre un itinéraire identique de progrès. On peut déduire de ce qui précède que les critères de ces choix sont techniques et économiques, mais qu’ils sont aussi politiques, puisqu’ils concernent les finalités considérées comme prioritaires par chaque collectivité pour son progrès.
- Le caractère politique de ces choix de développement s’accroît encore si l’on prend conscience du caractère inévitablement conflictuel de la mise en présence, puis de la mise en œuvre, des prétentions contradictoires au progrès des groupes sociaux et des collectivités nationales ou régionales au sein du système mondial, et donc de leurs revendications concernant la répartition des avantages et des coûts du type de développement recherché. Ce caractère conflictuel plaide encore une fois pour la nécessité d’un débat politique sur le développement et sur le développement durable ; mais cette exigence n’est guère reconnue dans l’organisation présente du système économique, social et politique de notre planète, parce que les prétentions globalisantes de ce système conduisent les acteurs dominants à nier ces conflits et à adopter une organisation standardisée conforme aux intérêts de ces acteurs dominants. C’est en tous cas dans ce sens que peuvent s’interpréter les rapports entre les acteurs les plus puissants de l’économie mondiale, et aussi le rôle que jouent les organisations de régulation collective au sein de cette économie mondiale.

LA DURABILITÉ OU LA SOUTENABILITÉ DU DÉVELOPPEMENT

La découverte récente des exigences et des difficultés de “durabilité” de ce développement vient encore accroître la

³ En ce sens, l’assimilation faite entre “développement” et “lutte contre la pauvreté” - assimilation qui trouve son origine dans les organisations internationales (notamment la commission Brundtland, mise sur pied par les Nations Unies, qui a d’ailleurs insisté sur l’importance de la croissance), mais qui a profondément pénétré la plupart des approches théoriques et pratiques du développement dans les années récentes - est certainement réductrice.

⁴ Pour une critique d’ensemble de ce modèle, voir notamment : Gilbert RIST, *Le développement. Histoire d’une croyance occidentale*.

complexité du défi, d'autant le plus que le modèle de développement qui domine aujourd'hui l'économie mondiale se révèle à la fois comme particulièrement inégalitaire en termes d'équilibres sociaux et comme exceptionnellement prédateur en termes de ressources de la biosphère et des écosystèmes. Les problèmes soulevés sont évidemment trop vastes pour permettre ici une introduction d'ensemble, ou même une liste relativement complète. On se bornera donc à passer en revue un certain nombre de points de repères (dont beaucoup sont d'ailleurs repris dans d'autres articles de cette Encyclopédie) en essayant de les classer sous quelques grandes rubriques, afin de les situer les uns par rapport aux autres. On montrera d'abord la diversité des modes d'approche proposés, en fonction des grands enjeux et défis identifiés ; on évoquera ensuite quelques-uns des principaux types de réponse envisagées à ces défis.

Enjeux, défis, modes d'approche

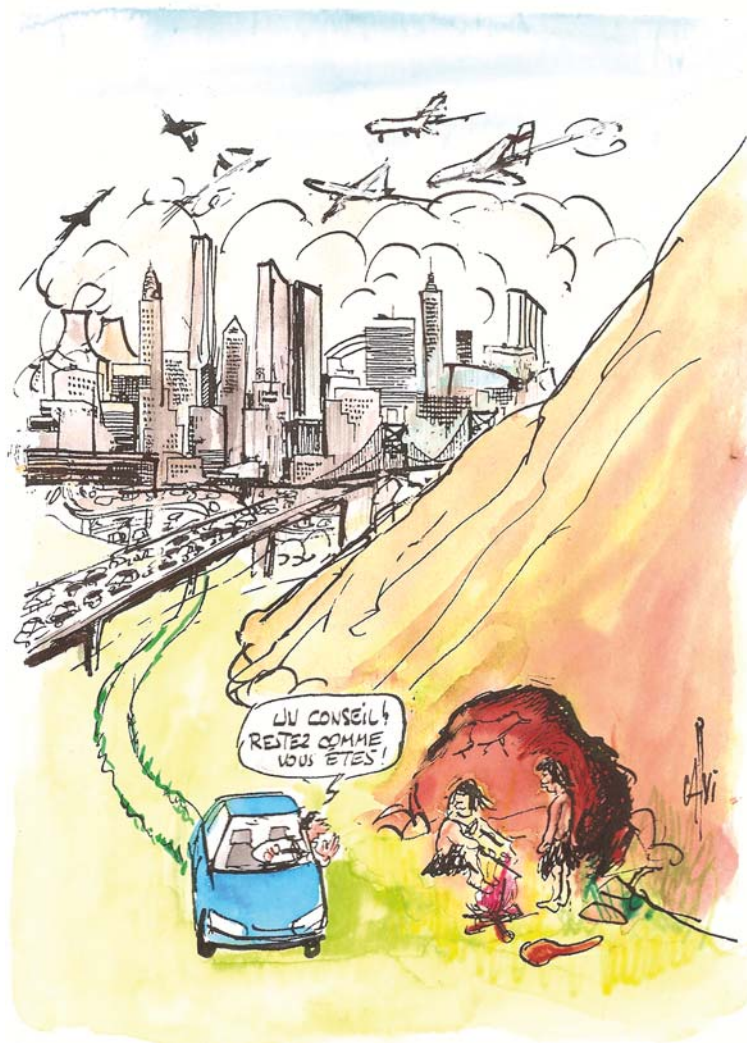
Notons d'abord que l'identification de ces enjeux et défis procède avant tout d'un constat empirique et d'une analyse des faits observables plutôt que d'une approche théorique, conceptuelle et déductive. Si la préoccupation de la "durabilité" ou de la "soutenabilité" du développement a émergé peu à peu dans le débat politique international⁵, c'est parce que les dysfonctionnements et les effets négatifs des processus réels de développement sont devenus de plus en plus importants, notamment en raison de la mondialisation du modèle de développement dominant, des dimensions croissantes de la population concernée, des problèmes d'énergie et de ressources non renouvelables qu'il a fait naître, et de la diffusion de ces effets négatifs sur toute la planète. Dans cette perspective, le contenu de la croissance et ses conséquences en termes de bien-être deviennent de plus en plus ambigus, les situations d'inégalité sociales de plus en plus profondes, les processus de marginalisation et d'exclusion de certains groupes sociaux (et même d'une majorité de la population dans certaines parties du monde) de plus en plus indéniables, l'épuisement de nombreuses ressources naturelles de plus en plus accéléré, les effets destructeurs sur l'environnement

et les éco-systèmes de plus en plus irréversibles. C'est l'observation concrète de ces phénomènes dans l'imédiat, ainsi que l'interrogation angoissée quant aux menaces qu'ils constituent pour l'avenir de l'humanité, qui expliquent l'émergence progressive des préoccupations relatives à la soutenabilité et à la possibilité de généralisation du développement conçu dans ces termes. Quant à l'analyse de ces faits, elle permet d'abord une première classification de ces effets négatifs qui résulte elle-même de la pluri-dimensionnalité du développement évoquée à la section précédente : la soutenabilité concerne à la fois la viabilité économique d'un système voué à la fuite en avant,

le maintien des équilibres sociaux et de relations pacifiques qui en dépendent, les possibilités de reproduction de l'environnement naturel et de la biosphère, et finalement la possibilité même d'une organisation politique de la cité des hommes si son mode de développement est déchiré par de tels effets négatifs et de telles contradictions.

Mais au-delà du constat et de l'analyse de ces éléments empiriques, s'impose bientôt l'exigence d'une analyse et d'une interprétation plus globale, d'ordre "systémique", pour permettre de relier ces éléments factuels entre eux, leur donner une explication générale satisfaisante et indiquer les possibilités d'agir sur les faits observés. Ces interprétations sont très diverses, mais le

débat actuel est principalement caractérisé par le conflit entre deux d'entre elles⁶. La première se situe dans le prolongement de la théorie "orthodoxe" (ou néo-classique) qui fonde le système existant autour des règles de l'économie (puisque ce mode de développement se caractérise par la domination des préoccupations économiques) : elle ignore les limites de la "nature" et affirme que la croissance économique, objectif central de ce mode de développe-



⁵ Sous la pression de l'opinion publique (notamment à la suite d'événements tels que les catastrophes de Bhopal et Tchernobyl) et en raison de conflits croissants entre le Nord et le Sud à propos des exigences du développement. Voir notamment sur ce point : David REED (ed), Structural Adjustment, the Environment and Sustainable Development, WWF and Earthscan, London, 1996, chapitre 2.

⁶ Voir sur ce point F.D.VIVIEN, op.cit. chapitres 2 et 3

ment, peut être rendue “soutenable” dans la longue échéance à condition de substituer du capital technique au capital naturel, grâce au progrès technique, et à condition d’améliorer la prise en compte par les mécanismes marchands (c’est-à-dire par le système des prix) de tous les effets de cette croissance, y compris ceux que l’on appelle aujourd’hui des “externalités”, justement parce qu’elles demeurent en dehors du calcul du prix (par exemple les effets de pollution d’une industrie ou d’une activité de transports). La deuxième interprétation pousse le raisonnement systémique beaucoup plus loin : plutôt que d’intégrer l’environnement dans l’analyse économique orthodoxe, elle affirme qu’il faut considérer le système économique comme une simple composante du système social, qui lui-même n’est qu’une partie de la biosphère, qui s’intègre à son tour dans l’écosystème de notre planète et de notre univers. L’intérêt d’une telle analyse est de subordonner les lois de l’économie à celles de la société, et celles-ci à celles de l’univers physique qui abrite l’espèce humaine, avec les lois de rareté qui gouvernent cet univers : d’où le rappel - par l’économiste roumain Nicholas Georgescu-Roegen en particulier⁷ - des lois de la thermodynamique et de l’entropie, avec la limitation inévitable qui en découle pour l’utilisation par l’homme des ressources naturelles. Cette approche vient évidemment contredire la présentation traditionnelle de l’économie comme un circuit de flux fermé indéfiniment reproductible, et lui substituer l’idée d’un système ouvert caractérisé par un flux irréversible de ressources qui n’est pas illimité. Les conséquences de ces deux interprétations contradictoires sur la “soutenabilité” du modèle de développement, à la fois dans les stratégies nationales et sur le plan international, se révèlent ainsi diamétralement opposées.

Rappelons enfin que la diversité des approches du développement durable ne dépend pas seulement du constat et de l’analyse empiriques, puis de leur interprétation globale en termes “scientifique”, mais encore, en définitive, de la conception philosophique et éthique que l’on propose quant aux finalités ultimes de l’individu et de l’espèce humaine, et en conséquence de la place qu’il convient de reconnaître à l’homme dans l’univers, notamment en ce qui concerne son attitude vis-à-vis des ressources naturelles. Les positions concevables à ce propos sont multiples, encore une fois : elles vont par exemple de la conception anthropocentrique de la Bible et à l’attitude de domination qu’elle préconise (“Peuplez la terre et soumettez-là”, dit la Genèse), au respect absolu de toutes les espèces recommandé par les partisans de ce qu’il est convenu d’appeler l’“écologie profonde” (*deep ecology*), en passant par ceux qui recherchent un juste équilibre entre les droits des espèces et un statut privilégié de l’homme. Les choix concrets en matière de “développement durable” - dont on voit bien qu’ils mettent en question, pour l’essentiel, la place de l’homme dans l’univers - s’en trouvent directement affectés.

Réponses à ces défis

Car c’est bien, en définitive, de choix qu’il s’agit pour répondre à ces enjeux et à ces défis, en fonction des interprétations globales qui leur sont données. Peut-on identifier quelques points de repères supplémentaires pour caractériser et ordonner les réponses possibles aux défis du développement durable ?

Un premier ensemble de repères dépend de la réponse donnée à un premier questionnement : des choix de qui s’agit-il ? La réponse la plus évidente consiste à considérer qu’il s’agit des principaux acteurs du développement, avec les pouvoirs dont ils disposent dans les systèmes économiques en vigueur : ceci renvoie principalement aux pouvoirs publics (à différents niveaux : national, mais aussi local ou international), aux entreprises de diverses dimensions⁸, aux détenteurs de facteurs de production (capitaux, main d’œuvre à divers niveaux de qualification, technologie), aux consommateurs (responsables en principe des utilisations à caractère final) ; on peut sans doute y ajouter les chercheurs (en sciences économiques et sociales, notamment, parce qu’ils contribuent à modifier la formulation des problèmes de développement), et enfin toutes les instances collectives qui représentent ces divers acteurs (chambre de commerce, syndicats, etc). La notion de modèle de développement, avancée dans la première section ci-dessus, permet d’ailleurs de préciser les rapports de forces qui vont exister entre ces catégories d’acteurs : si le modèle aujourd’hui dominant mérite bien l’appellation de “capitalisme”, en particulier, c’est bien parce qu’il accorde un pouvoir particulier aux apporteurs de capitaux.

A quels critères répondent les choix de ces divers acteurs ? Au-delà des intérêts directement en présence, on a déjà indiqué au paragraphe précédent la rivalité entre deux interprétations globales, l’une issue de la théorie orthodoxe et préconisant le recours aux instruments du marché, l’autre essayant de soumettre l’économie – par des règles publiques - aux lois du système social puis des écosystèmes globaux dans lesquels elle s’inscrit. On pourrait y ajouter les multiples tentatives d’interprétation ou de propositions normatives, formulées par des chercheurs, par exemple lorsqu’un Ivan Illich parle d’“inverser les institutions”, ou lorsqu’un Ignacy Sachs avance les concepts de “maldéveloppement” puis d’“écodéveloppement”⁹. Cependant l’analyse essentielle pour préciser les critères de choix en vue du développement durable – analyse entreprise dans divers articles de cet ouvrage – consiste évidemment à tirer les conséquences pratiques de ces interprétations globales. Pour la première, c’est par exemple le recours au système des prix, la mise en œuvre d’un système de permis échangeables de polluer, ou encore d’autres raisonnements liés à la logique marchande ; pour la seconde, ce pourrait être la formulation de propositions radicales de décroissance ou de transformation du modèle de consumma-

⁷ Repris notamment, mais avec des différences d’orientations importantes, aux États-Unis par son ex-disciple Herman DALY, et en France par René PASSET. Voir : Nicholas GEORGESCU-ROEGEN, *The Entropy Law and the Economic Process*, Harvard University Press, Cambridge, Mass., 1965 ; Herman DALY, *Steady State Economics*, 2d ed., Island Press, Washington DC, 1991 ; René PASSET, *L’économique et le vivant*, Payot, 1979 et 1983.

⁸ C’est particulièrement vrai pour de nombreuses grandes firmes, devenues défenseurs d’une certaine forme de développement durable, parce qu’elles y ont découvert de nouvelles perspectives de marché.

⁹ Ivan ILLICH, *La convivialité* ; Ignacy SACHS, *Stratégies de l’écodéveloppement* ; voir aussi pour ces exemples l’analyse de F. DVIVIEN, op.cit.

tion¹⁰. Divers articles ci-dessous témoignent de la vigueur de la recherche actuelle dans ces domaines.

Mais les mesures techniques ne suffiront évidemment pas. En toute hypothèse, on peut affirmer - et c'est une critique dont la portée pratique devrait être importante - qu'on n'arrivera pas à mettre en œuvre de véritables stratégies réalistes de développement durable, si l'on ne transforme pas les finalités du progrès social telles qu'elles sont actuellement conçues par le modèle de développement dominant, en particulier celle de l'ambition d'acquisition d'une richesse marchande indéfiniment accrue.

CONCLUSION

En conclusion, on peut affirmer que la mise en œuvre du développement durable à divers niveaux de collectivités constitue un défi à la fois politique et technico-économique. La réponse à ce défi n'est nullement hors d'atteinte, et de nombreux éléments de solution sont déjà rassemblés, comme on le constatera dans les contributions qui suivent.

Au-delà des problèmes spécifiques propres à chaque domaine dans lequel s'applique cette ambition de développement durable, les difficultés principales d'ordre général qui appellent un supplément de recherche et de réflexion concernent notamment¹¹ :

- les changements fondamentaux qui apparaissent nécessaires dans la conception des composantes du progrès social pour tous, et dans la place que peuvent y occuper l'augmentation et l'accumulation indéfinies de richesses matérielles et de marchandises ;
- l'examen plus approfondi des obstacles d'ordre systémique qui s'opposent à de telles stratégies, et particulièrement de ceux qui constituent un conflit de logique entre les exigences du développement durable et celles des formes dominantes du capitalisme ;
- l'identification des groupes sociaux et des acteurs qui pourraient constituer la base socio-politique d'appui des stratégies de développement durable à divers niveaux de collectivités.

Christian Comeliau

¹⁰ Je ne décris pas ici sur les positions négatives qui caractérisent, à mon sens, le courant français dit de "l'après-développement" : sous prétexte de critique du modèle dominant - critique avec laquelle on peut être largement d'accord -, ce courant adopte en définitive une attitude nihiliste qui revient au refus de toute solution réaliste.

¹¹ Je me permets de renvoyer sur ces points à : Christian Comeliau, *La croissance ou le progrès ? Croissance, décroissance, développement durable*.

Pour en savoir plus

- Franck Dominique Vivien, *Le développement soutenable*, Collection Repères, n° 425, La Découverte, Paris 2005.
- World Commission on Environment and development, *Our common future*, Oxford University Press, Oxford and New-York, 1987.
- Gilbert Rist, *Le développement, histoire d'une croyance occidentale*, Presses de la Fondation des Sciences Politiques, Paris, 1996.
- René Passet, *L'économie et le vivant*, Payot, 1979 et 1983.
- Ivan Illich, *La convivialité*, Le Seuil, 1973.
- Ignacy Sachs, *Stratégies de l'écodéveloppement*, Économie et Humanisme, Les Éditions ouvrières, Paris 1980.
- Christian Comeliau, *La croissance ou le progrès ? Croissance, décroissance, développement durable*, Collection "Économie humaine", Le Seuil, 2006.

Lire également dans l'encyclopédie

- ❖ René Passet, *Croissance, décroissance, développement*. (N°2).
- ❖ Christian Comeliau, *Croissance, décroissance, développement* (N°4).
- ❖ Gilbert Rist, *La supercherie du développement durable ?* (N°21).
- ❖ Christian Comeliau, *L'ouverture des économies* (N°31).